

A la fin des opérations est arrivé un ordre d'état-major, supprimant les recommandations pour les équipes à terre qui avaient remarquablement travaillé. Les recommandations avaient été soumises pour les trois escadrilles, mais, l'escadrille canadienne se trouvant dans l'impossibilité de recevoir les décorations, les Britanniques et les Polonais ont seuls été récompensés. Soyez sûr que le Gouvernement canadien n'était pas populaire sur l'aérodrome. Les Canadiens ont éprouvé de l'amertume. Ils avaient accompli la même tâche que les autres. Ils avaient été sérieusement bombardés à plusieurs reprises, et pas une récompense pour les équipes à terre. Il y eut de l'amertume parmi le Corps d'aviation royal. Nous trouvions que ces braves garçons du Canada n'étaient pas justement traités. Je crains d'être venu au Canada avec cet état d'esprit. Quand on m'a fait l'honneur de me confier le service des distinctions et récompenses, j'ai pris la tâche à deux mains. Je me suis dit: "Il est temps. Après tout, s'ils ne sont pas contents, tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de me renvoyer chez moi. Je parlerai." Je crois que tout ce qu'il faut, c'est de parler ouvertement. Un soldat, et par soldat j'entends aussi bien un marin ou un aviateur, a le droit de gagner une médaille. Napoléon en a établi. Ces médailles lui coûtaient quinze cents, et elles étaient plus précieuses qu'un cadeau de cinq mille francs aux soldats sur la poitrine desquels il les épinglait.

Quelques honorables MEMBRES: Très bien.

Le TÉMOIN: Tout jeune soldat, marin ou aviateur, ambitionne une médaille. Ceux qui disent le contraire ne savent pas de quoi ils parlent. Je me suis engagé en 1903, dans la guerre sud-africaine, six semaines trop tard pour être envoyé en Afrique du Sud. Pendant dix ans, j'ai envié mes aînés qui portaient le ruban de la campagne, et j'aurais vendu mon âme pour en avoir un. Et je ne crois pas être unique.

Un soldat, un marin, un aviateur, ont le droit d'être décorés. Ils veulent un bout de ruban sur la poitrine, que verront leurs camarades, leurs amis...

Le PRÉSIDENT: Quelquefois, personne ne le remarquera.

Le TÉMOIN: Vous avez raison monsieur, Je suis donc très heureux de venir exprimer mon opinion, officiellement et personnellement.

L'hon. M. BRUCE: Nous serons très heureux de connaître votre opinion.

Le TÉMOIN: Je crois qu'il est grand temps. Car nous estimons—je parle pour la R.A.F.—nous estimons qu'une injustice est commise à l'égard des vaillants Canadiens. Les Canadiens dans le Corps d'aviation royal ont gagné 125 décorations. Ces décorations comprennent les D.S.O., D.F.C., D.F.M. et A.F.C. Le Corps d'aviation royal canadien en Angleterre n'a reçu que 60 décorations pour bravoure au combat et le Corps d'aviation royal canadien servant au Canada n'a reçu que 26 décorations—A.F.C., D.F.C., et B.E.M.—qui est l'Ordre de chevalerie de l'Empire britannique. M. John Read a traité ce point. Pour une raison inconnue, vous avez permis aux sergents d'aviation et aux aviateurs de grade moins élevé, comme aux membres de l'armée et de la marine de grade correspondant, de recevoir l'ordre de chevalerie que vous avez interdit aux officiers. Les hommes ont l'impression d'un traitement injuste infligé à leurs officiers, et ils n'en sont pas contents. Les officiers ont l'impression d'un traitement injuste infligé à leurs chefs. Pourquoi Breadner ne recevrait-il pas le K.C.B. qu'un aviateur de mérite égal a reçu il y a deux ans? Pourquoi les chefs de la marine, de l'armée et de l'aviation ne seraient-ils pas convenablement décorés? Mon opinion personnelle est que vous placez les combattants canadiens dans une sorte de catégorie d'intouchables. Et si vous avez été aux Indes, vous connaissez la force de ce mot. Je donne mon opinion personnelle, et je trouve que c'est honteux.

En ce qui concerne les remarques de l'adjudant-général, nous les endossons entièrement, au point de vue de l'aviation, à l'exception d'un point secondaire dont je vais vous parler. Il a dit que l'attribution des récompenses au Canada ne